

Monsieur le Préfet de la Dordogne
2 rue Paul Louis Courier
24000 PERIGUEUX

Le 12 Juillet 2019

Monsieur le Préfet,

Vous avez choisi de présenter, à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites le 27 juin 2019, un projet d'arrêté autorisant l'exploitation du projet éolien des Grands Clos, situé sur deux Communes de la forêt de la Double, et votre secrétaire général a voté en faveur de ce projet.

Nous élus (es) de la forêt de la Double ou de ses abords, avons pris la peine de débattre démocratiquement au sujet de l'implantation d'éoliennes dans notre bassin de vie.

La population est majoritairement opposée et la paix sociale est en cause.

Nous avons été 28 Conseils Municipaux à se prononcer contre l'installation d'éoliennes dans la Double car nous avons la conviction que l'éolien n'a pas sa place dans notre forêt et qu'il existe d'autres moyens de développer les énergies renouvelables !

Nos délibérations ont été déposées au dossier lors de la mise à disposition du public relative à la procédure de défrichement ainsi que lors de l'enquête publique.

De plus 30 d'entre nous, par courrier du 8 juillet 2016 au Préfet de la Dordogne, ont rappelé leur vive inquiétude sur les conséquences d'installations éoliennes sur la lutte aérienne contre les incendies dans un massif extrêmement sensible.

Enfin, la majorité des Conseillers Municipaux dans le 6 kilomètres du projet s'est déclarée défavorable lors de l'enquête publique.

Nous espérons que l'Etat écoutera enfin les élus de la Double très majoritairement opposés à ce projet.

La volonté du Président de la République de donner aux Maires toute leur place dans la gouvernance locale sera alors respectée.

Vous trouverez ci-joint la copie de nos délibérations.

Les Maires soussignés (ées) vous prient de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de leurs sentiments respectueux.

Les Maires signataires (page suivante)

Maires signataires :

Brigitte CABIROL - Maire de Saint-Barthélemy de Bellegarde (24)
Guy PIEDFERT- Maire d'Eygurande-Gardedeuilh (24)
Pierre DE CUMOND - Maire délégué de Saint-Antoine Cumond (24)
David REDON - Maire de Porchères (33)
Jean-Paul LABEYRIE - Mairie de Laruscade (33)
Alain CHIRON - Maire de Saint-Aigulin (17)
Jean Marcel BEAU - Maire de la Jemaye Ponteyraud (24)
Léopold LACHAIZE - Maire de Moulin Neuf (24)
Michel MARTY - Maire de La Génétouze (17)
Lionel VERGNAUD - Maire de Le Pizou (24)
Hélène ESTRADÉ - Maire de Lapouyade (33)
Bruno LAVIDALIE - Maire de Lagorce (33)
Marcel BERTHOME - Maire de Saint-Seurin sur l'Isle (33)
Fabienne KRIER - Maire de Bayas (33)
Sophie BLANCHETON - Maire de Chamadelle (33)
Bernard NADEAU - Maire des Eglisottes et Chalaure (33)
Jean Louis D'ANGLADE - Maire d'Abzac (33)
Chantal GANTCH - Maire de Savignac de l'Isle (33)
Jean Charles MARIE - Maire de Beauverne (24)
Joëlle BOIZOT - Maire de Médillac (16)
Pierre GUIGNE - Maire de Saint-André de Double (24)
Mireille CONTE JAUBERT - Maire de Saint-Médard de Guizières (33)
Pierre-Jean MARTINET - Maire de Tizac de Lapouyade (33)
Monique BOINEAU SERRANO - Maire de Chassaignes (24)
Jacques FAURIE - Maire de Servanches (24)
Stéphane BEGUARIE - Maire de Bonnes (16)

Copies à :

- o Mme Jacqueline GOURAULT - Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.*
- o M Sébastien LECORNU - Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.*
- o Mme la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine.*
- o M le Préfet de la Gironde.*
- o Mme la Préfète de la Charente.*
- o M le Préfet de la Charente-Maritime.*
- o M le Président du Conseil Régional.*
- o M le Président du Conseil Départemental de la Dordogne.*
- o M le Président du Conseil Départemental de la Charente.*
- o M le Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.*
- o M le Député de la 3^{ème} circonscription de la Dordogne.*
- o M le Député de la 1^{ère} circonscription de la Dordogne.*